

PRIORITÉS BUDGÉTAIRES FÉDÉRALES DU SECTEUR COLLÉGIAL CANADIEN

PRÉSENTATION DE L'ACCC AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2003

Mémoire préparé par: Association des collèges communautaires du Canada
200 - 1223, rue Michael nord
Ottawa (Ontario) K1J 7T2
Tél. : 613-746-2222 Téléc. : 613-746-6721
Web: www.accc.ca

Date: Octobre 2003

Introduction

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est heureuse de cette occasion qui lui est offerte de répondre à l'invitation du Comité permanent de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires et de proposer des mesures que le gouvernement devrait prendre pour assurer la croissance économique et la création d'emplois, l'investissement dans tous les membres de la société canadienne et la mise en valeur des avantages de vivre dans les régions rurales et éloignées du Canada.

Représentant 150 collèges communautaires, instituts de technologie, cégeps et collèges universitaires publics, l'ACCC est la voix nationale et internationale des collèges et des instituts du Canada. Les collèges sont les principaux fournisseurs de services de formation des adultes et d'enseignement supérieur au Canada desservant 2,5 millions d'étudiants à temps plein et à temps partiel répartis dans des campus dans plus de 900 collectivités dans toutes les régions du Canada. **Les mandats des collèges et instituts partagent tous un objectif commun – améliorer le mieux-être économique et social de leurs collectivités.**

Ils constituent le principal réseau national ayant pour mandat d'aider le gouvernement, l'industrie et la main-d'œuvre à concevoir et à mettre en œuvre une stratégie nationale en matière de ressources humaines qui offre aux Canadiens, qu'ils aient ou non un emploi, les outils nécessaires pour acquérir des connaissances tout au long de leur vie.

L'engagement à long terme du gouvernement fédéral à aider les Canadiens, tant dans les grands centres urbains que dans les régions rurales et éloignées, à acquérir des connaissances, des compétences et des capacités est essentiel pour assurer le progrès socio-économique du pays. En rejoignant la population de plus de 3 000 collectivités à l'échelle du Canada, les collèges et les instituts sont dans une position unique pour réaliser la vision du gouvernement fédéral en vue de faire du Canada un des pays les plus novateurs et les plus compétents au monde. En fait, ces établissements offrent des ressources d'apprentissage flexibles et adaptables, et ils participent à des réseaux d'employeurs, d'organismes communautaires et de gouvernements locaux et régionaux. Ils sont souvent les catalyseurs de l'interaction entre l'industrie et le milieu de l'éducation, renforçant le lien entre une main-d'œuvre qualifiée prête à l'emploi et le développement économique sain à l'échelle locale.

Le mémoire présenté par l'Association au Comité permanent des finances renferme une série de recommandations qui, nous sommes convaincus, contribueront grandement à réaliser la vision du gouvernement fédéral de faire du Canada un des pays les plus novateurs et les plus compétents au monde.

1. Garantir l'accessibilité aux études postsecondaires

Puisque les besoins d'apprentissage de nos collectivités évoluent constamment, nous devons privilégier : le perfectionnement de la main-d'œuvre actuelle, l'accélération de la formation spécialisée, l'application des nouvelles technologies et, surtout, la prise en considération des compétences de ceux qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires. Les apprenants adultes qui possèdent des compétences de base élémentaires ou ceux qui risquent d'éprouver des troubles d'apprentissage représentent un pourcentage important de la population canadienne. Ils sont plus susceptibles d'être sans emploi ou d'occuper des emplois faiblement rémunérés offrant peu de perspectives d'avancement et de possibilités de formation en milieu de travail. Nous devons améliorer les programmes et les outils de sélection actuels ou en élaborer de nouveaux pour accélérer l'intégration de ces groupes au système de formation postsecondaire. Si nous ne tenons pas compte des besoins de ces groupes, ces apprenants risquent d'être exclus de la main-d'œuvre ou d'être relégués à des emplois au salaire minimum. Le réoutillage et l'acquisition de nouvelles compétences et aptitudes, tant dans des emplois traditionnels que non traditionnels, pour ces groupes, ainsi que pour les femmes et les apprenants des Premières nations, doivent être facilités grâce à des établissements d'enseignement postsecondaires accessibles et inclusifs.

Pour les résidents des collectivités éloignées ou isolées, l'accès à des possibilités d'apprentissage de qualité pose également un défi important. La distance devient un obstacle qui empêche les Canadiens en milieu rural de bénéficier de la formation. Toutefois, l'accès à la formation et au perfectionnement professionnel, notamment en ce qui touche l'utilisation et l'application des nouvelles technologies, est essentiel si nous voulons que nos collectivités participent à l'économie plus globale axée sur le savoir. Les Canadiens en milieu rural et éloigné qui font également partie des groupes considérés à risque sont défavorisés de plusieurs façons.

À titre d'établissements d'enseignement ayant des campus dans plus de 900 collectivités, les collèges et les instituts de technologie sont idéalement placés pour répondre aux besoins de ces groupes. Le leadership démontré par ces établissements en élargissant l'accès, l'efficacité et l'efficience grâce à l'application des principes de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis a procuré aux collèges une excellente fondation pour répondre aux besoins d'apprentissage des apprenants. Certains collèges ont beaucoup d'expérience avec les apprenants défavorisés et ont des relations de longue date avec des groupes tels que les organismes d'aide aux immigrants, les centres d'amitié, etc. Ils ont également une expérience très variée avec les travailleurs déplacés, comme ceux dans le secteur de la pêche à la morue et, plus récemment, dans le secteur forestier.

Les conditions socio-économiques de la société actuelle ont également donné lieu à un éventail de facteurs qui influent sur l'accessibilité de l'éducation : les obstacles auxquels sont confrontés les étudiants nécessitent tant avant qu'après leurs études, une population étudiante vieillissante qui fait face à des obligations financières et familiales différentes, de nouveaux immigrants qui n'ont pas les compétences requises pour intégrer le marché du travail, les besoins des diplômés confrontés à un niveau d'endettement élevé et le défi de beaucoup de familles qui cherchent à assurer l'éducation de leurs enfants. La dette des étudiants et le coût élevé alarmant des études postsecondaires contribuent à créer un schisme socio-économique majeur entre les nantis et les moins bien nantis au Canada.

Nous croyons qu'il est possible d'élargir davantage le rôle que les collèges et les instituts jouent dans le développement du potentiel humain, de capitaliser sur l'expertise du système dans son ensemble et d'aider le gouvernement à atteindre ses objectifs stratégiques ciblés.

L'Association des collèges communautaires du Canada recommande :

- G** de créer et d'appuyer des **centres d'accès aux collèges/instituts**, qui offriraient aux apprenants des services de soutien permanents et diversifiés, ainsi que des outils en vue d'appuyer l'apprentissage et la formation pour certains groupes, comme les autochtones, les nouveaux immigrants, les familles monoparentales, les travailleurs déplacés plus âgés, les sans-emploi et les travailleurs à risque. Les services susmentionnés aideraient à appuyer la réussite des apprenants dans des secteurs tels que : les compétences essentielles, l'apprentissage, les cours postsecondaires au niveau préparatoire, du certificat, du diplôme, du grade appliqué et de l'apprentissage, l'accélération et l'assouplissement des volets de programmes destinés aux professionnels formés à l'étranger, et une formation accélérée pour ceux qui sont dans des situations de transition;
- G** **d'accroître les paiements de transfert sociaux** pour aider les collèges/instituts à répondre aux besoins d'apprentissage accrus des étudiants, appuyer l'expansion des infrastructures et s'attaquer au retard accumulé au chapitre de l'entretien différé;
- G** **d'accroître les subventions canadiennes pour études** de manière à inclure les étudiants à temps plein ayant des besoins importants non satisfaits; et
- G** d'élargir les critères d'admissibilité au Programme canadien des bourses du millénaire de manière à **inclure les étudiants de première année des collèges et des instituts**. Le modèle actuel exclut ces étudiants du bassin des bénéficiaires admissibles aux bourses du millénaire.

2. Renforcer la capacité d'innovation des collectivités

Le Canada possède un réseau national de plus de 150 collèges, instituts, cégeps et collèges universitaires répartis dans plus de 900 collectivités dans toutes les régions du Canada. En ayant une influence directe sur la croissance économique de leurs collectivités, les collèges et les instituts sont de puissants moteurs économiques qui aident les régions à bâtir et à maintenir les économies qui sont essentielles à leur prospérité future. Les collèges et les instituts sont prêts à jouer un rôle encore plus important dans le plan d'action du Canada en matière de compétitivité.

Perfectionnement professionnel

Les collèges et les instituts constituent le plus important réseau de formation professionnelle du Canada servant plus de 2,5 millions d'étudiants et offrant des possibilités d'apprentissage dans plus de 3 000 collectivités dans toutes les régions du Canada. Les PME reconnaissent déjà leur collège ou leur institut local comme étant un fournisseur de services de formation sur mesure de grande qualité. De nouveaux logiciels et systèmes informatiques sont continuellement intégrés aux milieux de travail, ainsi que des changements réglementaires exigeant le perfectionnement professionnel et la certification, et les collèges sont considérés comme les principaux fournisseurs de services de perfectionnement professionnel et de certification des compétences fonctionnelles pour les employés des PME. Dans les régions rurales et nordiques, le collège local est une source essentielle de la formation technique et souvent le seul mécanisme pour garantir que les PME en milieu rural sont bien synchronisés avec les demandes du marché.

De toute évidence, ces établissements sont dans une situation stratégique idéale **pour répondre aux besoins, puisque DRHC prévoit que 72 pour cent des 1,3 million de nouveaux emplois qui seront créés entre 1999 et 2004 exigeront une certaine forme d'études postsecondaires, et que le plus grand pourcentage des nouveaux emplois créés exigeront un diplôme collégial ou un certificat de compétence professionnelle.**

Les collèges et les instituts de technologie du Canada doivent être à l'avant-plan, collaborant étroitement avec le gouvernement fédéral pour élaborer un ensemble de mesures nationales qui permettront de combler les pénuries de main-d'œuvre, de répondre aux besoins changeants des entreprises canadiennes et de contribuer à la croissance économique de notre pays.

Mise en marché : développement de produits, pépinières d'entreprises et commercialisation de la technologie

Les collèges et les instituts servent également de banc d'essai et de terrain de développement pour les PME, dont la capacité de développer ou d'adapter de nouveaux produits, procédés et modèles d'affaires est essentielle pour assurer la prospérité économique et la compétitivité du Canada urbain et rural sur la scène internationale. Les collèges et instituts, tant en milieu urbain que rural à l'échelle du pays, travaillent de concert avec les entreprises et l'industrie pour :

- mettre au point des produits et procédés nouveaux et améliorés
- concevoir des prototypes
- rechercher, adapter et commercialiser de nouveaux savoirs et de nouvelles technologies
- stimuler, mettre à l'essai et analyser des produits et des procédés
- réaliser des études de marché et des études de faisabilité pour les produits
- élaborer des stratégies de commercialisation pour aider les entreprises à planifier et à prendre de l'expansion
- développer et servir de pépinières pour de nouvelles entreprises en offrant l'accès à l'équipement, aux technologies, aux «usines pilotes» et à du personnel expert

Beaucoup de collèges et instituts offrent des technologies de pointe et les laboratoires de recherche scientifique les plus perfectionnés. Puisque la valeur des activités de recherche et développement dans les collèges et les instituts est évaluée à 100-200 millions de dollars par année, les étudiants et les enseignants bénéficient de leur exposition à de nouvelles idées et à de nouvelles méthodologies, amenant ces connaissances dans le milieu de travail et dans la salle de classe, respectivement.

Le secteur des collèges et des instituts est prêt à être un partenaire majeur dans la stratégie d'innovation du Canada grâce au vaste soutien qu'il peut accorder aux petites et moyennes entreprises du pays.

L'Association des collèges communautaires du Canada recommande :

- G** le soutien pour créer une **Alliance nationale de centres régionaux d'innovation et de commercialisation de la technologie dans les collèges et les instituts** avec des structures basées en région et déterminées par les régions, dont un collège ou un consortium de collèges formerait le point d'ancrage. Les principales fonctions de cette alliance seraient l'information sur le marché, la recherche appliquée, le soutien pour le développement des affaires, le soutien pour la commercialisation, le développement de produits et de procédés, le financement, le soutien pour l'entrée sur le marché, le perfectionnement professionnel et le transfert de connaissances/compétences aux employés, et le soutien de la collectivité;
- G** un **financement ciblé pour les collèges et les instituts** afin d'appuyer leurs activités de recherche et développement sous l'égide des programmes et des politiques des conseils subventionnaires fédéraux; et
- G** la création de **chaires dans les collèges et les instituts** qui aideraient au renouvellement des enseignants en offrant le leadership nécessaire pour s'assurer que les méthodes d'enseignement sont à la fine pointe de la technologie et qu'elles répondent aux besoins de l'industrie, et en s'assurant que les enseignants demeurent à l'avant-plan de la recherche et du développement.

Conclusion

L'Association des collèges communautaires du Canada est heureuse d'avoir eu la possibilité de présenter ses perspectives au Comité permanent des finances. L'ACCC réitère son engagement à travailler de concert avec le gouvernement en vue d'élaborer des politiques et des programmes qui contribueront à la réussite économique et à la prospérité du Canada.